

Aimé BERNAT

Par : François Frimaudeau



- Informations
 - Nom : BERNAT
 - Prénom(s) : Aimé
- Etat civil
 - Date de naissance : 03/01/1898
 - Ville de naissance : Doudas
 - Département de naissance : Lot-et-Garonne
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - cultivateur
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 12/10/1943
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Agen
 - Date de condamnation : 09/12/1943
 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité terroriste
 - Peine infligée : Prison
 - Durée de la peine : 6 mois
 - Parcours carcéral :
 - Agen
 - Eysses
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 21/12/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2802

- Motif de la levée d'écrou : Libéré
- Date de la levée d'écrou : 12/04/1944
- Durée de détention : 0 an(s), 3 mois, 22 jour(s)

Biographie

Né à Dondas (Lot-et-Garonne) en 1898, il exerce la profession de cultivateur à Cauzac (Lot-et-Garonne).

Lors de la Première Guerre mondiale, il est incorporé au 7e RI le 1er mai 1917. Il est renvoyé dans ses foyers le 12 juin 1920. Il n'est mobilisé qu'en tant que réserviste en septembre 1939. Il est arrêté le 12 octobre 1943 à Cauzac, à la suite d'une enquête effectuée par la 8e brigade régionale de police de sûreté de Toulouse. Il fait partie de ces agriculteurs qui, avec Marcel Petit et [Alfred Planchamp](#), sont chargés par le Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France d'organiser dans la région de Frespech (Lot-et-Garonne) des planques pour des jeunes qui refusent de partir pour l'Allemagne dans le cadre du STO. Ces réfractaires sont hébergés dans des fermes où ils aident aux travaux agricoles. Cette couverture leur permet de continuer à participer à des actions clandestines.

Aimé Bernat a ainsi hébergé du 23 septembre au 8 octobre 1943 [Georges Granger](#) que son voisin Marcel Petit a conduit chez lui.

Alors que Granger fait le guet, ses camarades [Jacques Chantre](#) et [Max Lagroye](#) qui, eux, sont hébergés par Planchamp, placent un engin explosif, le 8 octobre, sur la voie ferrée Bordeaux-Toulouse à Lusignan-Grand (aujourd'hui Saint-Hilaire-de-Lusignan, Lot-et-Garonne).

Auparavant, Bernat avait accueilli « trois jeunes gens qui se disaient aviateurs anglais, mais qui n'en avaient nullement l'apparence ». De plus, « l'un d'entre eux était armé, ce dont Bernat s'était aperçu ». Il lui est également reproché de ne pas avoir décelé dans les propos de ces trois jeunes gens qu'ils n'étaient pas seulement réfractaires, « mais aussi des membres d'une organisation terroriste ».

Il est condamné le 9 décembre 1943 à six mois de prison par la section spéciale de la cour d'appel d'Agen, coupable d'activité terroriste et de recel de malfaiteurs. Il est incarcéré à la centrale d'Eysses (matricule 2802) le 18 décembre 1943 et libéré le 12 avril 1944.

Il est décédé à Cauzac (Lot-et-Garonne) en 1963.